

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 25/11/2025
DECISION N° 20251125_B_122

Etaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL, Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET
Etait excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique :
Objet : Pépinière La Flachère : Convention de servitudes à passer avec ENEDIS

Le Bureau,

N° 20251125_B_122 Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de servitudes à passer avec ENEDIS pour la Pépinière La Flachère sis 541, rue de la Flachère sur la commune d'Aurec sur Loire,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 25 novembre 2025

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20251125-20251125_B_122-AU
Reçu le 07/01/2026